

**EVEILHUMUS** BOUCHON NFU 44 - 204  
AMM n°1000041

Eveilhumus est un amendement organique composé d'un mélange de compost végétaux et de bactéries rhizosphériques issues de la biotechnologie RISE®.  
Composition : Tourteaux végétaux (marc de café, pulpes d'olives et raisins) et farines animales compostés 5 à 7 mois.  
85% de matière sèche  
60% de matière organique/brut  
■ N-P-K+MgO (2,5%-1,5%-2,5%+2%)  
C/N : 12  
Rend. Humique : 432 Kg d'humus/T

Sac de 25 Kg • Palette de 1500 Kg • Big Bag 500 Kg

**DOPACTIF** NFU 42 - 001

Activateur biocinétique de fertilité  
Elaboré à partir d'extraits naturels de matière organique liquide riche en fraction fulvique extraits des fumiers de moutons compostés et complétés en sucres et acides aminés.  
Stimulateur de la vie microbienne des sols qui facilite l'assimilation des éléments nutritifs par les racines.  
Mode d'emploi : Doit être appliqué à proximité des racines.  
Application au couteur enfouisseur ou au pal injecteur avec les chélates de fer.  
Composition pour 100 litres (densité 1,1) : 3,2% d'Azote (N) total organique.  
Dose à l'hectare : 30 à 40 litres

Bidon de 10 L

**ULTRALG** NFU 42 - 001

Extrait naturel d'algues de la mer de Norvège  
Ultralg est un puissant extrait d'algues (*Ascophyllum nodosum*) agissant sur la vitalité de la plante. L'apport d'oligosaccharides (sucres complexes) présents naturellement dans l'algue améliore l'état physiologique de la plante. Elle résistera mieux aux agressions rencontrées en cours de saison (gel, sécheresse, champignons, insectes...). Ultralg est entièrement d'origine végétale.

Seau de 5 Kg • Sac de 20 Kg

**EVEILORGA** BOUCHON NFU 44 - 204  
AMM n°1000041

Eveilorga est un engrais organique composé d'un mélange de composts végétaux et de bactéries rhizosphériques issues de la biotechnologie RISE®.  
Composition : Compost végétal, poudres de plumes, vinasses de bettraves et sulfate de potasse.  
44% de matière organique/brut  
■ N-P-K+MgO (4%-1%-5%+4%)  
C/N : 5,5  
Rend. Humique : 227 Kg d'humus/T

Sac de 30 Kg • Palette de 1500 Kg • Big bag 500 Kg

**ORSTIM 5** NFU 42 - 001

Disponible en organominéral : ORSTIM 11  
Orstim 5 est un engrais racinaire organique liquide bati sur une base de complexe aminé et glucidique d'origine végétale.  
Mode d'emploi : S'applique au sol, à proximité du système racinaire.  
En général, une seule application au printemps avant la reprise de végétation.  
Composition pour 100 litres (densité 1,2) :  
5,3 Kg d'Azote (N) total dont : 4,9 Kg organique  
0,4 Kg ammoniacal  
1,3 Kg d'Oxyde de Potassium (K<sub>2</sub>O)  
Dose à l'hectare : 200 à 250 litres

Container non consigné de 220 et 1000 L • Bidon de 10 L • Palette 600 L

**BLACKJAK** Homologué AMM N°1180072

Acides humiques et fulviques  
Blackjak est un biostimulant homologué issu de la léonardite du Dakota. La léonardite contient plusieurs types de substances organiques : des acides humiques, fulviques, ulmiques, umines et nutriments naturels. Ces substances forment des complexes stables avec les argiles induisant une meilleure structuration du sol ainsi qu'une augmentation de la capacité de rétention des nutriments et de l'eau.  
Composition : 31,9% de matière sèche  
33,2% de matière organique /brut  
Extrait humique total :  
- 20,5% d'acides humiques  
- 4,5% d'acides fulviques  
Dose : 4 litres (4 applications maximum)

Sac de 50 L • Palette de 2100 L

**FUMURES DE FOND / PLANTATION**

**KIESERITE** GRANULÉ

Composition : 25% d'Oxyde de Magnésium (MgO) sulfate soluble dans l'eau  
50% d'Oxyde de Soufre (SO<sub>2</sub>)  
Dose à l'hectare : 600 à 1000 Kg

Sac de 25 Kg • Palette de 1200 Kg • Big Bag 500 Kg

**POTAMAG** COMPACTÉ

Composition : 30% d'Oxyde de Potassium (K<sub>2</sub>O) sulfate soluble dans l'eau  
9% d'Oxyde de Magnésium (MgO) sulfate soluble dans l'eau  
42% d'Anhydride Sulfurique (SO<sub>3</sub>)  
Dose à l'hectare : 600 à 1000 Kg

Sac de 25 Kg • Palette de 1250 Kg • Big Bag 600 Kg

**OvinAlp** Haute fertilisation

OVIPANT Support de culture  
Génère de l'humus, améliore la structure, retient l'eau et améliore la capacité d'échange du sol. Sans risque pour les racines. 32% de matière sèche, 19,2% de matière organique /brut.

Sac de 50 L • Palette de 2100 L

**Omega** NFU 42 - 002/1

30-0-0+3,5 MgO  
Mode d'emploi : - Mélange possible avec les désherbants ou les chélates (au couteur ou pal injecteur) en respectant l'ordre d'incorporation suivant : eau + (herbicide ou chélate) + fertilisant + eau pour compléter.  
- Augmenter un peu la pression pour tenir compte de la densité de ces engrais.  
Composition pour 100 litres (densité 1,3) :  
30 Kg d'azote total  
dont : 9,3 Kg nitrrique  
6,9 Kg ammoniacal  
13,8 Kg uréique  
3,5 Kg Mgo nitrate

Bidon de 20 L • Palette 640 L • Container 1000 L (non consigné)

**LES ENGRAIS ORGANIQUES ET MINÉRAUX**

**AgriSYMBIOSE MH51** NFU 42 - 001

MH51 est constitué de matières organiques 100 % d'origine végétale dont un agent dérivé de la lignine. Ces polymères organiques forment des complexes de grande stabilité avec les métaux tel que le fer. Il assure une action significative sur le nombre et le poids des racines. MH51 associé aux chélates de fer type EDDHA favorise son assimilation.  
Mode d'emploi : Doit être appliqué à proximité des racines. Application au couteur enfouisseur ou au pal injecteur avec les chélates de fer ou en pulvérisation sous le rang.  
Composition pour 100 litres (densité 1,23) :  
4,5% d'Azote (N) total dont 3% organique  
Contient 18 acides aminés disponibles pour la plante  
Dose à l'hectare : 20 litres

Bidon de 10 L • Palette de 600 L

**Plantin Omega** NFU 42 - 002/1

30-0-0+3,5 MgO  
Mode d'emploi : - Mélange possible avec les désherbants ou les chélates (au couteur ou pal injecteur) en respectant l'ordre d'incorporation suivant : eau + (herbicide ou chélate) + fertilisant + eau pour compléter.  
- Augmenter un peu la pression pour tenir compte de la densité de ces engrais.  
Composition pour 100 litres (densité 1,3) :  
30 Kg d'azote total  
dont : 9,3 Kg nitrrique  
6,9 Kg ammoniacal  
13,8 Kg uréique  
3,5 Kg Mgo nitrate

Bidon de 20 L • Palette 640 L • Container 1000 L (non consigné)

**BLACKJAK** Homologué AMM N°1180072

Acides humiques et fulviques  
Blackjak est un biostimulant homologué issu de la léonardite du Dakota. La léonardite contient plusieurs types de substances organiques : des acides humiques, fulviques, ulmiques, umines et nutriments naturels. Ces substances forment des complexes stables avec les argiles induisant une meilleure structuration du sol ainsi qu'une augmentation de la capacité de rétention des nutriments et de l'eau.  
Composition : 31,9% de matière sèche  
33,2% de matière organique /brut  
Extrait humique total :  
- 20,5% d'acides humiques  
- 4,5% d'acides fulviques  
Dose : 4 litres (4 applications maximum)

Sac de 50 L • Palette de 2100 L

**STIMULATEUR DE LA VIE DES SOLS ENGRAIS CE 2003/2003**

**Gaiago Nutrigeo**

Composition : Complexe « prébiotique » composé :  
- d'acides organiques spécifiques,  
- d'un extrait riche en polysaccharides et protéines glycosylées,  
- d'un complexe d'oligo-éléments choisis, nécessaires aux micro-organismes liés aux cycles du carbone et de l'azote.  
Mode d'action : Accélération de la multiplication des micro-organismes humificateurs et activation des enzymes du sol. La flore stimulée permet l'évolution de la matière organique vers de l'humus stable.  
Mode d'emploi : Application au sol, seul de préférence, à l'aide d'une rampe à désherber. Couvrir toute la surface du rang.  
Dose à l'hectare : 50 litres

Bidon de 20 L • Palette 840 L

**LES CHELATES DE FER NFU 42-002/2**

La chlorose ferrique est due à une déficience chlorophyllienne liée à un problème d'assimilation du fer. Un excès de calcaire dans les sols, un sol gorgé d'eau, froid ou tassé, favorisent l'apparition de la chlorose. Le calcaire agit avant tout par les ions bicarbonate qu'il dégage.

Ce bicarbonate, responsable du pH élevé du sol, bloque l'absorption du fer par les racines. En conséquence, la baisse de l'activité photosynthétique durant tout le cycle végétatif, peut induire une perte de vigueur ainsi qu'une baisse de rendement.

Spécialités	Cond.	Formulation	Composition	Dose/ha	Usage
GREENTAL	5 Kg	PM	6% EDDHA dont mini 5,5% garanti ortho-ortho	30 à 35 Kg	BIO
BOLIKEL XP	5 Kg	PM	6% chélaté par HBED	30 à 35 Kg	BIO
EVITA	5 Kg	PM	6% EDDHA dont 5% garanti ortho ortho	35 à 40 Kg	BIO
FORTIFER	5 Kg	PM	6% EDDHA dont 4,8% garanti ortho ortho	35 à 40 Kg	BIO
FERTIACTYL AMM 1160070	10 Kg	PM	6% EDDHA dont 4% garanti ortho ortho + biostimulant	30 à 35 Kg	-
GREENTAL	20 Kg	GR	2,4% EDDHA dont 2,2% ortho ortho	50 à 120 Kg	BIO
EVITA	25 Kg	GR	1,2% EDDHA dont 1% ortho ortho	100 à 250 Kg	BIO
FERRITRAC	10 L	SL	54 g/L EDDHA	40 à 55 L	BIO

Analyses de contrôle des chélates à la CSGV. Afin de garantir la qualité et le suivi des chélates de fer, des analyses de contrôle sont réalisées sur des échantillons pris au hasard dans nos magasins et chez les viticulteurs en cours de saison.

**LES AMENDEMENTS ORGANIQUES DE MASSE**

**MULCHING ET GESTION DE LA FLORE**

PAILLAGE ECORCE FRAICHE	PAILLAGE DE MISCANTHUS	PAILLAGE DE VÉGÉTAUX
100% Feuillus / 100% Résineux / Mélange F.R - Densité : 300 à 450 Kg/m <sup>3</sup> - C/N : 70 à 82 - Dose ha : 70 à 100 T	100% Miscanthus NFU 44-551 48% Cellulose / 24% Lignine / 28% Hemicellulose - Densité : 120 à 150 Kg/m <sup>3</sup> - C/N : 102 - Dose ha : 30 à 50 T	Mulch Activigne NFU 44-051 - Mulch de végétaux broyés - Calibre 20/80 - Densité : 250 à 350 Kg/m <sup>3</sup> - C/N : 50 - Dose ha : 80 à 100 T

**APPORT D'HUMUS**

ECORCES + FUMIERS COMPOSTÉS	MULCH AMENDEMENT VÉGÉTAL	TOURBE BRUNE	TERREAU AMENDEMENT
- 70% Ecorces feuillus résineux - 30% Fumiers de bovins compostés - Densité : 500 à 600 Kg/m <sup>3</sup> - C/N : 21 - Dose ha : 50 à 70 T	- Mulch de végétaux broyés et compostés - Calibre 0/20 - Densité : 500 à 600 Kg/m <sup>3</sup> - C/N : 25 - Dose ha : 60 à 80 T	- Décomposition végétale de Carex issue des Marais de Saint Gond - Densité : 1000 Kg/m <sup>3</sup> - Dose ha : 150 à 400 T	- 70% Tourbe brune - 30% Mulch Amendement Végétal - Calibre 0/20 - Densité : 600 à 800 Kg/m <sup>3</sup> - C/N : 15 - Dose ha : 60 à 80 T

**AUTRES PRODUITS DISPONIBLES**

TERRE VÉGÉTALE	CRAIE	ÉCORCE CRAIE	MULCH CRAIE
----------------	-------	--------------	-------------

Nos écorces sont réceptionnées et triées sur nos plateformes – Livraison possible en camion 6x4 ou 8x4 (10 à 15 T) et en semi-benne ou fond mouvant (25/28 T) – Pour des raisons de fiabilité pour nos adhérents, nous exprimons nos ventes en poids avec ticket de pesée.  
Nous tenons à votre disposition des étalonnages réguliers pour vous permettre d'apprécier la densité de nos produits au cours de la campagne - Analyses produits à votre demande.

AVIZE 03 26 57 79 22  
06 14 62 87 19  
06 21 91 99 81

BAR/AUBE 03 25 27 51 51  
06 14 62 89 23  
06 21 91 99 77

BAR/SEINE 03 25 29 79 99  
06 14 62 88 20  
06 21 91 99 64

BASSUET 03 26 72 88 90  
06 46 83 16 41  
06 22 35 30 30

BOUZY 03 26 57 80 93  
06 14 62 87 48  
06 21 91 99 72

CHARLY/MARNE 03 23 82 13 58  
06 14 62 86 89  
06 29 69 49 16

CONGY 03 26 51 35 35  
06 14 62 87 04  
06 21 91 99 73

DORMANS 03 26 58 27 26  
06 14 62 89 01  
06 81 49 76 21

EPERNAY-SUD 03 26 56 48 48  
06 14 62 87 21  
06 22 35 30 17

ETAMPES/MARNE 03 23 69 06 50  
06 14 62 86 80  
06 21 91 99 78

LES RICEYS 03 25 29 07 07  
06 14 62 71 37  
06 21 91 99 79

MAILLY-CHAMPAGNE 03 26 49 41 31  
06 14 62 88 43  
06 21 91 99 63

MUIZON 03 26 04 15 15  
06 14 62 87 67  
06 21 91 99 69

PORT-À-BINSON 03 26 58 30 89  
06 14 62 88 21  
06 21 91 99 68

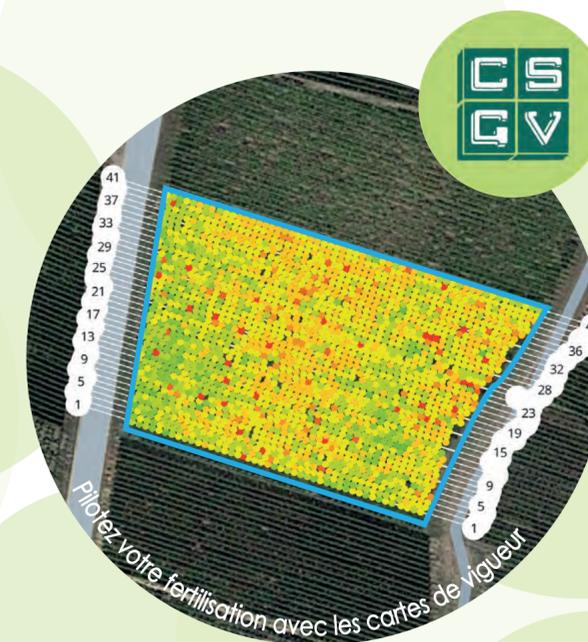
SÉZANNE 03 26 80 65 95  
06 14 62 86 98  
06 21 91 99 76

VILLEDOMMANGE 03 26 49 75 10  
06 14 62 87 15  
06 21 91 99 70

VERTUS 03 26 53 50 50  
06 14 62 87 38  
06 21 91 99 60

EPERNAY-Siège 03 26 59 86 00  
06 23 00 33 74  
06 07 82 98 96

Magasin Responsable Magasin Technico-commercial



Protégez votre fertilisation avec les cartes de vigueur

**NUTRITION**  
AMENDEMENTS - ENGRAIS - CHÉLATES

COOPÉRATIVE DU SYNDICAT GÉNÉRAL DES VIGNERONS

SERVICE  
technique et environnement

Responsable : Glenn LE DEVENDEC  
06 99 00 83 18 • glenn.ledevendec@csgv.com

Techniciens		
Aurélien CHANTREL	06 35 31 41 78	aurelien.chantrel@csgv.com
Tiphaine GARNIER	06 29 89 31 88	tiphaine.garnier@csgv.com
Julien FOURCADE	06 99 00 28 47	julien.fourcade@csgv.com
Margaux TISSOT	06 23 00 45 52	margaux.tissot@csgv.com

## RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE (6<sup>ème</sup> programme « Directive Nitrates »)

- Dep. 10/51/52 : épandage de fertilisants de type I, II et III dans la limite de 60 kg d'azote efficace/ha/an
- Dep. 02 : épandage de fertilisants de type I, II et III dans la limite de 60 kg d'azote équivalent minéral/ha/an
- Dep. 77 : épandage de fertilisants de type I, II et III dans la limite de 50 kg d'azote efficace/parcelle/an

**Certification Viticulture Durable en Champagne (VDC)**  
Point 53 - Toute fertilisation azotée minérale supérieure à 30 unités d'azote par ha et par an est dûment justifiée (enherbement, vigueur insuffisante de la vigne).

**Certification Haute Valeur Environnementale (HVE)**  
Épandage de fertilisants de type I, II et III autorisés selon le barème en vigueur. Recours à l'utilisation d'azote organique recommandé.

Types	Type I	Type II	Type III	
C/N	8 < C/N < 30	C/N ≥ 30	C/N ≤ 8	Azote minéral
Gamme CSGV 2023	<b>AMENDEMENTS</b> - MV 100 - VG'TAL - EVELLUMUS - VÉGOR 70 - BAC'TERRE - MEDIMUS MARINE - FUMELLEME - PLANTAFERT  <b>ENGRAIS ORGANIQUES</b> - BOCHEVO N - OVITONIC - DYNAMIE 3-0-4+2 - QUATRO - 5-2-7+3	<b>ECORCES</b>  <b>Ecorces Fumiers</b>	<b>ENGRAIS ORGANICO-MINÉRAUX</b> - OVI 4x4 - 5-2-10+5 - HARMONIE  <b>Omega</b> 30-0-0+3,5	
Période d'interdiction	du 15 décembre au 15 janvier		du 1 <sup>er</sup> juillet au 15 janvier	
Distance par rapport au cours d'eau	10 mètres si bande enherbée de 10 mètres sinon 35 mètres		5 mètres	
Pente > 10%	Bande enherbée ou boisée d'au moins 5 mètres de large présent en bordure de cours d'eau			
Épandage interdit sur sols enneigés, détrempés ou inondés. Épandage type I autorisé sur sols gelés				

Traçabilité : obligation de réaliser un plan de fumure prévisionnel et d'enregistrer les pratiques de fertilisation par parcelle.

## OvinAlp Haute fertilisation

En 2018, le Muséum national d'Histoire Naturelle de Paris a identifié 370 espèces de champignons et 230 espèces de bactéries dans « Ov ». Cette richesse et cette synergie microbiologique et organique :

- redonnent au sol toute sa fertilité,
- stimulent l'assimilation des nutriments,
- accompagnent le développement du système racinaire de la plante,
- renforcent la résistance aux agressions liées aux stress du végétal.



## BOCHEVO N

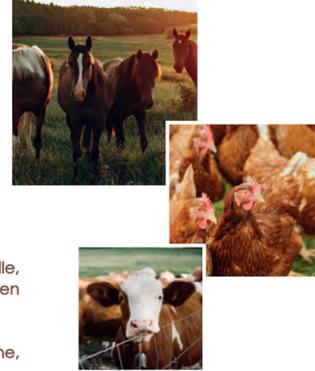
un ENGRAIS organique normé NFU 42-001, base de la gamme HUON

L'intensificateur de la vie microbienne

Composé des matières organiques (labiles et stables), fumiers, déjections de volaille, bovin et cheval, il est composé et hygiénisé au sens du règlement européen 1069/2009.

Bouchonné à froid pour un respect de la matière organique et de la vie microbienne, BOCHEVO N apporte, sous une forme concentrée, l'équilibre naturel des meilleurs fumiers de ferme : N.P.K., oligo-éléments et micro-organismes. BOCHEVO N de par sa combinaison azote organique et ammoniacal, se révèle être le vecteur de l'intensification de la vie microbienne, essentiel à la synthèse de l'humus, favorable à l'amélioration de la structure du sol et à la nutrition des plantes.

BOCHEVO N contient du carbone disponible à la fois à court, moyen et long terme pour l'activité microbienne dans les sols. Il s'avère être incontournable à l'humification des débris végétaux du sol (lignine).



Fingibaud

Angibaud est un fabricant français de fertilisants organiques et de spécialités pour la nutrition des cultures.

Leur métier est de valoriser des matières premières renouvelables, notamment organiques issues de l'économie circulaire, en fertilisants performants pour l'agriculture. La gamme Méditerranéenne proposée par Angibaud est composée de matières ligneuses sources d'humus qui constitue la base HUMUXOR (mélange de tourteaux et pulpes de raisins, grignons d'olives, marcs de café et coques de cacao).

## HARMONIE BOUCHON NFU 42 - 001

Harmonie est composé d'une base végétale HUMUXOR de l'entretien de la matière organique. Complémenté en azote organique et minéral pour une disponibilité progressive de l'azote.

Composition : 65% de base complexe végétale humuXor, fientes de volaille déshydratées 92% de matière sèche 40% de matière organique/brut

■ N-P-K+MgO (5%-2%-7%+2) dont N : - 2.5 % organique - 2.5% minéral

C/N : 3,5

Sac de 25 Kg • Palette de 1350 Kg • Big bag 500 Kg

## MEDIMUS MARINE BOUCHON NFU 44 - 051

Amendement 100% végétal

MEDIMUS soutient et renforce l'activité microbienne des sols pour la transformation de la matière organique en humus et la libération des éléments nutritifs du sol et des fertilisants. Cet amendement est enrichi en algue Fucus qui aide à la rétention en eau, à l'apport de sels minéraux et au développement racinaire.

Composition : 90% de base complexe végétale HUMUXOR, 10% de tourteaux végétaux 85% de matière sèche 70% de matière organique/brut

■ N-P-K (2%-0,5%-1,7%) C/N : 17,5 Rend. Humique : Jusqu'à 450 Kg d'humus /T

Sac de 25 Kg • Palette de 1350 Kg • Big bag 250 et 500 Kg

## RAISONNER VOTRE FERTILISATION SELON DEUX APPROCHES

### 1 Apport des besoins de la vigne en éléments minéraux

L'apport doit être effectué en fonction de l'objectif de rendement déterminé. Cet apport doit être raisonné selon les caractéristiques de la parcelle (type de sol, vigueur conférée, pratique culturale).

### 2 Maintien du potentiel agronomique des sols (MO : Matière Organique)

Chaque année, selon le taux de MO initial du sol et de son activité biologique, 1 à 2 % de l'humus est dégradé par minéralisation. Il est donc important d'entretenir le taux de MO même si celui-ci semble satisfaisant sur l'analyse de sol. La transformation de l'humus en éléments minéraux (minéralisation) peut être calculée en tenant compte du taux de MO et de l'Indice d'Activité Biologique (IAB) disponibles dans les analyses de sols. Cas pratique :

<p><b>ÉTAPE 1</b></p> <p>Estimation de la quantité de MO dans le sol :</p> $M_{MO} = M_{sol} * (Tx_{MO}/100)$ $\text{soit } M_{MO} = 3\,262,5 * (2,5/100) = 81,56 \text{ T/ha}$	<p><b>ÉTAPE 2</b></p> <p>Perte en MO d'un sol :</p> $M_{MO} = M_{MO} * (IAB/100)$ $\text{soit } M_{MO} = 81,5 * (1,2/100) = 0,97 \text{ T/ha/an}$	<p><b>ÉTAPE 3</b></p> <p>Estimation des gains en MO :</p> <p>La teneur en MO restituée par les bois de taille est estimée à 0,5 T/ha/an</p> <p>Soit : PERTE - GAIN / 0,97 - 0,5 = 470 kg/ha</p>	<p><b>ÉTAPE 4</b></p> <p>Calcul de la dose potentielle d'entretien du produit organique choisi :</p> <p>Exemple de rendement humique du produit choisi : 500 kg d'humus /T</p> <p>MO : 470 / 500 = 0,9 T d'amendement /ha pour compenser la perte annuelle.</p>
---	---	---	---

$M_{MO}$  = Volume de terre m<sup>3</sup> (surface en m<sup>2</sup> x profondeur de terre en mètre) x densité apparente moyenne (1,45 T/m<sup>3</sup>) x teneur en terre fine (P%)  
 $M_{MO}$  = Teneur en MO disponible dans votre analyse de sol \* IAB : Valeur disponible dans votre analyse de sol CSGV

## ANALYSES DE SOL

L'analyse de sol est une démarche **obligatoire** chaque année sur au moins une parcelle pour les exploitations > à 3ha et **conseillée** tous les 5 ans pour connaître le niveau des réserves en matière organique, en macro-éléments (N, P, K, MgO) et oligo-éléments.

- SPÉCIALE CSGV : Comprend 12 paramètres fondamentaux (analyse chimique incluant le taux de matière organique).
- SPÉCIALE CSGV + IPC : Analyse chimique + l'Indice de Pouvoir Chlorosant (IPC) + 4 Oligos (Zinc, Manganèse, Cuivre, Bore).
- COMPLÈTE : Restitue, en plus, la granulométrie de votre sol. Conseillée pour les nouvelles plantations. La granulométrie d'un sol n'évoluant pas,

l'analyse SPÉCIALE CSGV vous est proposée afin de réaliser des analyses de contrôle au cours de la « vie » de la vigne.

N'hésitez pas à contacter la CSGV pour les modalités du prélèvement.

## ANALYSES DE CONTRÔLE DES ENGRAIS

- La qualité de tous les engrais et amendements est garantie par le service technique CSGV. Elle s'appuie sur les actions suivantes :
- Composition certifiée conforme demandée à chaque fournisseur.
  - Respect d'un cahier des charges CSGV concernant les intrants de chaque formule et notamment pour la fraction organique.
  - Analyses de contrôle sur échantillons pris au hasard dans nos magasins en cours de saison.

## COLLECTE DES SACS ET BIG-BAGS VIDES DES FERTILISANTS

Du 15 janvier au 31 mai, continuez à nous apporter vos emballages vides **stockés à plat**. Il est formellement **interdit** de brûler les sacs d'engrais vides.

### MV100 BOUCHON NFU 44 - 051

100% de matières d'origine organique

Composté 12 mois, le MV100 est riche en micro-organismes indispensables à l'activité biologique du sol. Process de compostage certifié ISO 14001.

Composition : 80% de fumiers de moutons, 20% de pulpes de fruits 80% de matière sèche 60% de matière organique/brut

■ N-P-K+MgO (2%-1%-2%+0,5%) C/N : 15 Rend. Humique : 515 Kg d'humus /T

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°834/2007

Sac de 25 Kg • Palette de 1500 Kg • Big bag 500 Kg

### OVINOR BOUCHON NFU 42 - 001

Composition : Base du MV100, pulpes de fruits, farines de plumes et poudre d'os hydrolysée et sulfate de potasse. 4% d'Azote (N) 100% organique 2% d'Anhydride Phosphorique (P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>) total 7% d'Oxyde de Potassium (K<sub>2</sub>O) sulfate de Potasse 4% d'Oxyde de Magnésium (MgO)

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°834/2007

Sac de 30 Kg • Palette de 1500 Kg • Big bag 500 Kg

### OVI 4x4 BOUCHON NFU 42 - 001

Composition : 65% de base organique du MV100, poudre d'os hydrolysée, sulfate ammoniacal, phosphate naturel et sulfate de potasse. 4% d'Azote (N) dont : - 2% organique - 2% ammoniacal 4% d'Anhydride Phosphorique (P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>) total 4% d'Oxyde de Potassium (K<sub>2</sub>O) sulfate de Potasse 4% d'Oxyde de Magnésium (MgO)

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°834/2007

Sac de 30 Kg • Palette de 1500 Kg • Big bag 500 Kg

### VG'TAL BOUCHON NFU 44 - 051

100% de matières d'origine végétale

Un concentré végétal (tourteaux végétaux et pulpes de fruits) dont les fractions ligneuses et celluloseuses vont initier l'humification et stimuler l'activité microbiologique des sols.

Composition : 80% de matière sèche 63% de matière organique/brut 1,6% d'Azote (N) total 0,5% d'Anhydride Phosphorique (P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>) total 1,5% d'Oxyde de Potassium (K<sub>2</sub>O) total C/N : 20 Rend. Humique : 500 Kg d'humus/T

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°834/2007

Sac de 25 Kg • Palette de 1375 Kg • Big bag de 500 Kg

### SKOR BOUCHON NFU 42 - 001

Composition : Base du MV100, pulpes de fruits, farines de plumes, poudre d'os hydrolysée et sulfate de potasse. 5% d'Azote (N) 100% organique 2% d'Anhydride Phosphorique (P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>) total 8% d'Oxyde de Potassium (K<sub>2</sub>O) sulfate de Potasse 4% d'Oxyde de Magnésium (MgO)

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°834/2007

Sac de 30 Kg • Palette de 1500 Kg • Big bag 500 Kg

### OVITONIC BOUCHON NFU 42 - 001

Composition : Base du MV100, pulpes de fruits, farines de plumes, poudre d'os hydrolysée et sulfate de potasse. 3% d'Azote (N) 100% organique 2% d'Anhydride phosphorique (P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>) total 3% d'Oxyde de potassium (K<sub>2</sub>O) sulfate de Potasse 4% d'Oxyde de magnésium (MgO)

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°834/2007

Sac de 30 Kg • Palette de 1350 Kg • Big bag 500 Kg

### BOCHEVO N BOUCHON NFU 42 - 001

existe en formule UAB

Composition : 80% de matière sèche 53% de matière organique/brut 3% d'Azote (N) total dont 2,8% (N) organique 2,4% d'Anhydride Phosphorique (P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>) total 2,8% d'Oxyde de Potassium (K<sub>2</sub>O) total 1% d'Oxyde de Magnésium (MgO)

C/N : 9 Rend. Humique : 380 kg d'humus /T

Sac de 30 Kg • Palette de 1500 Kg • Big bag 300 et 550 Kg

### BAC'TERRE BOUCHON NFU 44 - 051

AMM n°1210084

BAC'TERRE est un booster des microorganismes du sol. Il favorise l'activité microbienne des sols et améliore la solubilisation du phosphore. BAC'TERRE contient des substances humiques qui contribuent à la densification du réseau racinaire de vos vignes.

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°2018/848

Composition : 80% de matière sèche 65% de matière organique/brut 2,2% d'Azote (N) total dont 1,8% (N) organique 1,5% d'Anhydride Phosphorique (P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>) total 2,2% d'Oxyde de Potassium (K<sub>2</sub>O) total C/N : 12 Rend. Humique : Jusqu'à 350 Kg d'humus /T

Sac de 30 Kg • Palette de 1500 Kg • Big bag 300 et 550 Kg

### 5-2-7s BOUCHON NFU 42 - 001

Composition : 72,5% de base organique à partir du BOCHEVO N, farines de plumes et sulfate de potasse. 5% d'Azote (N) total 100 % organique 50% de matière organique/brut 2% d'Anhydride Phosphorique (P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>) total 7% d'Oxyde de Potassium (K<sub>2</sub>O) total C/N : 6 Rend. Humique : 280 kg d'humus /T

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°2018/848

Sac de 30 Kg • Palette de 1350 Kg • Big bag 300 et 550 Kg

### 5-2-10s +5 BOUCHON NFU 42 - 001

Composition : 56% de base organique à partir du BOCHEVO N, azote ammoniacal, farines de plumes et extrait potassique et magnésie. 5% d'Azote (N) total dont : -2,5 % organique -2,5 % ammoniacal 2% d'Anhydride Phosphorique (P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>) total 10% d'Oxyde de Potassium (K<sub>2</sub>O) total 5% d'Oxyde de magnésium (MgO) total C/N : 3,5

Sac de 30 Kg • Palette de 1350 Kg • Big bag 300 et 550 Kg

### VEGOR 70 BOUCHON NFU 44 - 051

Triple action : Physique : VEGOR apporte de l'humus stable et favorise le complexe argilo-humique. Chimique : VEGOR augmente la disponibilité en éléments minéraux. Biologique : VEGOR favorise la prolifération des vers de terre.

Composition : 30% de BOCHEVO N, 70% de compost végétal de fruit et linum (pulpe et marc de raisin, lin). 80% de matière sèche 65% de matière organique/brut

■ N-P-K (2,2%-0,8%-2%) C/N : 16 Rend. Humique : 500 kg d'humus /T

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°2018/848

Sac de 30 Kg • Palette de 1500 Kg • Big bag 300 et 550 Kg

### DYNAMIE BOUCHON NFU 42 - 001

3 - 0 - 4 Sk +2 MgO

Composition : 92% de matière sèche 50% de matière organique/brut

■ N-P-K+MgO (3%-0%-4%+2%) C/N : 8,3 Rend. Humique : Jusqu'à 300 Kg d'humus /T

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°2018/848

Sac de 25 Kg • Palette de 1350 Kg • Big bag 250 et 500 Kg

### HELLO NATURE

HELLO NATURE® offre une large gamme de solutions biotechnologiques et certifiées, pour une agriculture moderne et plus durable incluant des biostimulants naturels d'origine végétale, des microbiens bénéfiques et des engrais organiques. La base constitutive des produits solides HELLO NATURE est constituée de plus de 90% de matières premières issues de sources renouvelables d'origine animale et végétale.

### 5.2.9 SK +3 BOUCHON NFU 42 - 001

Bouchons de 3mm

Composition : Fumiers de volailles déshydratés, farines de plumes, sulfate de potasse et kiesélite. 93% de matière sèche 57% de matière organique/brut

■ N-P-K+MgO (5%-2%-9%+3%) C/N : 5,7

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°834/2007

Sac de 25 Kg • Palette de 1250 Kg • Big bag 500 Kg

### QUATRO BOUCHON NFU 42 - 001

Bouchons de 3mm

Composition : Fumiers de volailles, farines de plumes, guano phosphaté, vinasse de bettrave et kiesélite. 93% de matière sèche 65% de matière organique/brut

■ N-P-K+MgO (4%-4%-4%+2%) C/N : 7,5

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°834/2007

Rend. Humique : 204 Kg d'humus /T

Sac de 25 Kg • Palette de 1250 Kg • Big bag 500 Kg

### RIGEL BOUCHON NFU 42 - 001

Bouchons de 3mm

Composition : Fumiers de bovins, équins et volailles déshydratées. 84% de matière sèche 65% de matière organique/brut

■ N-P-K+MgO (2,8%-2,5%-3%+1%) C/N : 11,6

Utilisable en agriculture biologique en application du RCE n°834/2007

Rend. Humique : 357 Kg d'humus /T

Sac de 25 Kg • Palette de 1250 Kg • Big bag 500 Kg